

Mardi 19 octobre 2021

A l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo **La Région honore les athlètes bretons qui se sont illustrés cet été**

Au lendemain des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, la Région souhaitait féliciter les athlètes bretons pour leurs performances de l'été dernier. Mardi soir, le Président Loïg Chesnais-Girard et Pierre Pouliquen, son Vice-président aux sports, ont accueilli une partie des sportifs soutenus par la collectivité dans le cadre de leur préparation et de leur participation à ces Jeux de Tokyo. Parmi les athlètes présents à ce moment convivial où chacun a pu témoigner de son expérience et se projeter sur les Jeux de Paris 2024 : Jade Ulutule (médaillée d'argent en rugby à VII), Faustine Noël (médaillée d'argent badminton paralympique), Camille Lecointre (médaillée de bronze en voile), Thou Kamkasomphou (médaillée de bronze en tennis de table paralympique) ou encore Louis Radius (athlétisme) et Jean-Pierre Bourhis (canoë-kayak).

Cette soirée d'hommage, complétée par un message de remerciement qui s'affiche à l'entrée du siège de la Région à Rennes, a aussi été l'occasion pour les athlètes présents, le Président Chesnais-Girard et son Vice-président Pierre Pouliquen de **se projeter sur les Jeux de Paris 2024**.

Sur le territoire breton, un travail a été initié avec l'ensemble des collectivités pour proposer **un accueil des athlètes dans des conditions optimales, propices à la performance, lors des échéances à venir**. L'idée est de fournir, « clés en main », un ensemble de prestations logistiques de haut niveau, tant en termes d'installations sportives et de sites d'entraînement que d'infrastructures d'hébergement.

Forte de l'accueil de plusieurs sélections nationales dans un passé récent et de son sens largement éprouvé de l'hospitalité, **la Bretagne a plus d'un argument à faire valoir auprès de délégations internationales désireuses de se préparer aux Jeux de Paris dans les meilleures conditions**.

Dans la perspective des JOP de Paris 2024, différentes actions en direction des territoires ont été initiées par le COJOP, notamment le label *Terre de Jeux* et le dispositif *Centres de Préparation aux Jeux* (CPJ).

131 entités bretonnes labellisées *Terres de jeux*

Le label *Terres de Jeux* est la première démarche de labellisation à destination des territoires du pays hôte dans l'histoire des Jeux. Il vise à faire vivre l'énergie des Jeux partout en France tout en renforçant la place du sport dans le quotidien de nos concitoyens. Associant le mouvement sportif et les collectivités territoriales, il permet d'agir sur différentes thématiques en lien avec les Objectifs de Développement Durable (l'éducation, la santé, l'inclusion, l'accessibilité...).

En Bretagne, 131 entités sont labellisées (les Départements des Côtes d'Armor, du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine, 122 communes et EPCI; le CROS et les CDOS). **La Région Bretagne est également labélisée *Terre de Jeux* depuis le 27 août 2020**.

Cinquante-deux centres de préparation aux Jeux en Bretagne

Les Centres de Préparation aux Jeux sont des équipements sportifs, sélectionnés par Paris 2024, susceptibles d'accueillir les délégations olympiques avant ou pendant l'événement. Au 1^{er} octobre 2021, la Bretagne compte 52 équipements CPJ permettant de pratiquer 46 disciplines olympiques et paralympiques (Campus Sport Bretagne, Brest Aréna, Glaz Aréna, Stade Robert Poirier, Ping Center d'Hennebont...). D'autres équipements bretons pourront intégrer cette liste lors de prochaines phases de candidature en 2022 et 2023.

SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)